

# BILAN

MAI 2018 / AOÛT 2019

## DE LA GESTION MUNICIPALE VILLE DE SAINTE-ANNE



**AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE DURABLE,  
RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT**

**UN CADRE DE VIE DURABLE  
AVEC LA PARTICIPATION CITOYENNE  
DES SAINTANNAIS**

**UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE  
AXÉE SUR LE NUMÉRIQUE**

**SPORT ET CULTURE, LES MOTEURS DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ  
TOURISTIQUE**

**LES RESULTATS D'UNE GESTION  
VERTUEUSE**

**SAINTE-ANNE**  
**VILLE DURABLE DE DEMAIN  
AVEC VOUS ET POUR VOUS**

# SOMMAIRE

Le mot du maire..... p.3

## AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE DURABLE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Rénovation urbaine..... p.4

Modernisation de l'éclairage public..... p.4

Acquisition de véhicules propres..... p.5

Réalisation des travaux d'entretien des routes  
et des bâtiments communaux..... p.5

LE GRAND TÉMOIN de la protection et de la mise  
en valeur de l'environnement..... p.6

FOCUS sur les trophées « Outre-mer durables »..... p.7

ZOOM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE :  
Le plan paysage des Grands Fonds..... p.7

## UN CADRE DE VIE DURABLE AVEC LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SAINTANNAIS

Expérimentation du diagnostic en marchant..... p.8

Instauration des « décodeurs citoyens »..... p.9

Installation des comités consultatifs thématiques..... p.9

LES GRANDS TÉMOINS du  
« dispositif de participation citoyenne »..... p.10

FOCUS sur la brigade équestre..... p.11

ZOOM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE:  
Prévention et sécurité..... p.11

## UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE AXÉE SUR LE NUMÉRIQUE

Embellissement des écoles..... p.12

Diagnostic sismique des écoles..... p.13

Déploiement du plan numérique des écoles..... p.13

LES GRANDS TÉMOINS Sainte-Anne, une ville internet :  
création du « Portail familles »..... p.14

FOCUS sur le succès de la pause méridienne..... p.15

ZOOM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE :  
La Riviera 3.0, un plan d'actions concerté..... p.16

## SPORT ET CULTURE, LES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Des résidences d'artistes pour sensibiliser  
tous les publics à l'art ..... p.17

La collecte du patrimoine immatériel,  
une nécessité pour la préservation  
et la transmission de notre culture !..... p.17

Opération vacances « Focus sport »..... p.18

Sinépéyi, un programme de projection  
pour découvrir les films de nos réalisateurs..... p.18

Les nocturnes des lutins, des animations pour  
se cultiver en famille sans en avoir l'air ! ..... p.18

ZOOM SUR L'OTI - l'Office de Tourisme  
Intercommunal de la Riviera du levant..... p.19

RÉTROSPECTIVE des grands évènements  
culturels et sportifs ..... p.20

## LES RESULTATS D'UNE GESTION VERTUEUSE

Priorisation et maîtrise des dépenses..... p.22

La maîtrise de la masse salariale.....;..... p.22

Le recours à la gestion des projets structurants..... p.23

Directeur de la publication : Christian BAPTISTE  
Responsable de la rédaction : Direction de la Communication  
et de l'Évaluation des Politiques Publiques  
Photos : Ville de Sainte-Anne  
Conception et réalisation : Ville de Sainte-Anne  
Impression : Imprim' press  
Nombre d'exemplaires : 12 000

# LE MOT DU MAIRE

Chères Saintannaises, chers Saintannais

Fidèles à notre engagement de transparence, nous venons par ce magazine vous rendre compte de l'action municipale et des chantiers menés en termes d'aménagement, d'éducation, de participation citoyenne, de culture et de sport. Malgré le lourd héritage et le contexte financier contraint des collectivités territoriales, il est important de mettre en lumière toutes les actions menées ainsi que les contributions de chacun d'entre nous et de chacun d'entre vous qui permettent à la ville de Sainte-Anne d'augurer d'un avenir plus serein.

Plus que jamais, en 2018 et 2019, nos actions ont été pensées, structurées et programmées. Nous poursuivons le redressement de la ville et préparons l'avenir. Aujourd'hui, la ville de Sainte-Anne est d'ores et déjà relancée grâce aux efforts de sobriété et à l'investissement de chacun. Notre engagement de faire encore mieux est toujours aussi vivace. Notre volonté et notre énergie restent intactes. Nous poursuivons nos objectifs avec pugnacité et détermination, au service de tous.

Sur le plan financier, chacun pourra observer que la réalité des chiffres correspond aux engagements pris par l'équipe municipale depuis 2014. Ainsi en tenant compte des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le déficit a été réduit de moitié. La collectivité est passée d'un déficit de 6 911 067 € en 2014 à 3 437 470,81 € en 2018. Plan de redressement, maîtrise du budget et de la masse salariale, nos actions ont contribué à rattraper les retards structurels accumulés tout en servant au mieux chaque jour les Saintannais et les Saintannaises. Néanmoins la situation reste fragile.

Servir au mieux les Saintannaises et les Saintannais, c'est avoir aussi, une vision assumée pour le futur. L'équipe municipale a fait de l'éducation, de l'aménagement, de la participation citoyenne, de la culture et du sport, des axes prioritaires de la stratégie de développement de la ville de Sainte-Anne.

Grâce à la dynamique de sa politique éducative, la ville ambitionne d'accompagner la jeunesse saintannaise, de lui offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de lui donner des perspectives d'avenir dans un monde de plus en plus tourné vers le numérique. Plusieurs projets d'embellissement, de rénovation des écoles et de mise aux normes sismiques ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves. Par ailleurs, les nouveaux outils mis à disposition par la ville tels que la mallette ou l'espace numérique de travail, sensibilisent les élèves à l'utilisation des nouvelles technologies.

Avoir une vision assumée pour l'avenir c'est aussi agir en faveur de la protection et de la sauvegarde de l'environnement. L'équipe municipale et moi même avons inscrit la ville de Sainte-Anne dans une démarche de développement durable permettant d'améliorer le cadre de vie des Saintannais et des Saintannaises mais également de préserver notre biodiversité. Une ville aménagée différemment est une ville où nous pouvons vivre mieux et autrement. Notre récompense aux trophées « Outre-mer durables », nous a permis d'avoir une reconnaissance nationale et de promouvoir les atouts touristiques de notre territoire.

Notre programmation culturelle et sportive a renforcé l'attractivité de notre territoire. Ainsi les Saintannaises et les Saintannais ont pu s'initier aux différents arts grâce aux activités proposées par les associations mais également par les résidences d'artistes. Parallèlement, nous avons porté une attention toute particulière à la sauvegarde et à la transmission de notre patrimoine culturel. Les grands événements sportifs tel que le Traditour ont également permis d'affirmer le caractère nautique de la ville.

Enfin, notre volonté d'utiliser toutes les synergies au service de notre territoire, nous a incités à mobiliser tous les acteurs de la cité. Tous ensemble, nous améliorons notre quotidien. Je tiens ainsi à saluer les initiatives des parents qui ont participé au programme d'embellissement des écoles, des jeunes qui oeuvrent chaque année à la vie de la commune lors des jobs vacances ou encore des référents des quartiers qui contribuent au "bien vivre ensemble". Je voudrais aussi remercier l'implication de toutes celles et ceux qui concourent à la vie quotidienne des habitants et à leur sécurité. Je pense à la police municipale, aux agents administratifs et techniques, aux associations ainsi qu'à l'ensemble des élus du conseil municipal qui, par leurs engagements, nous permettent de bâtir une ville durable et attractive où il fait bon vivre.

Bonne lecture.  
Le maire, Christian Baptiste



# ➤ AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE DURABLE, RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

## RÉNOVATION URBAINE

La ville de Sainte-Anne accorde une importance toute particulière aux conditions de vie des saintannais ainsi qu'à la qualité de vie urbaine et architecturale. La ville a donc lancé en partenariat avec l'Etat, la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la Région Guadeloupe, le Département, la CARL et les bailleurs sociaux, un programme de rénovation urbaine pour lutter contre l'habitat insalubre. Il s'agit de sauvegarder les quartiers anciens, dynamiser le Centre Bourg et permettre la construction de logements neufs, tout en tenant compte des exigences liées à la transition écologique de notre territoire.



La ville de Sainte-Anne se veut être exemplaire en la matière et a donc élaboré un programme de rénovation urbaine :

- **Résorption de l'habitat insalubre** dans le quartier de Dubellay par la Semsamar. A titre d'exemple, le 10 mai 2019, les actions entreprises par la ville ont été saluées par la délégation sénatoriale dépêchée en Outre-mer dans le cadre de travaux préparatoires à l'élaboration d'une nouvelle loi relative à la résorption de l'habitat insalubre.

- **Etudes et définition d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales** pour améliorer le réseau existant

- **Protection et mise en valeur de la plage du bourg** avec une première phase de diagnostic du lagon et de l'écosystème corallien lancée le mardi 13 août 2019 avec la société Coraïbes.

## MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2016, la ville de Sainte-Anne a été labellisée « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), par le ministère de l'environnement. En ce sens, soucieuse de l'amélioration continue du cadre de vie de ses habitants, la ville a choisi de moderniser son éclairage public.

Cette opération permettra à la commune de réduire de plus de 60% sa consommation énergétique liée à l'éclairage public s'élevant actuellement à 355 000€ par an en moyenne et donc, de réaliser des économies sur ses factures d'électricité de près de 270 000€ par an.

Le chantier a débuté le 10 juillet 2018 au Centre Bourg, dans les Grands-Fonds, à Fonds-Thézan, à Maudette et Richeplaine. Il se poursuivra jusqu'en 2020 sur tout le reste du territoire. Tous ces chantiers représentent un coût global de 5 378 661€ financés à 49,5% par le FEDER, 26% par EDF, 9% par la ville de Sainte-Anne, 9% par le SyMEG, 3,5% par l'Etat et enfin 3% par la Région Guadeloupe.



## ACQUISITION DE VÉHICULES PROPRES

Dans le cadre de la labellisation TEPCV « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », la ville de Sainte-Anne a aussi procédé à l'achat de deux véhicules électriques dans le but de décarboner progressivement sa flotte de véhicules et de concourir à la transition énergétique de l'archipel de Guadeloupe.

Par ailleurs, pour limiter l'impact de la recharge des véhicules sur le réseau public de distribution d'électricité et ainsi disposer d'une énergie propre pour les alimenter, la collectivité a choisi d'implanter 3 bornes de recharges solaires sur trois sites communaux : l'Hôtel de Ville, la Cuisine Centrale et le Centre Technique Opérationnel. Chaque borne de recharge est alimentée par un générateur photovoltaïque. Une fois les batteries des véhicules chargées, le surplus de la production est redistribué aux bâtiments réduisant ainsi la consommation énergétique des sites bénéficiaires.



## RÉALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La ville de Sainte-Anne oeuvre quotidiennement à l'embellissement de son territoire. Elle réalise, grâce à la mobilisation des équipes techniques, les travaux d'entretien de la voirie communale, de l'éclairage public afin de garantir le déplacement et la sécurité des usagers.

Elle effectue également les travaux d'entretien des bâtiments communaux, les travaux de propreté urbaine et l'entretien des espaces verts pour assurer une meilleure qualité de vie aux saintannais. Dans d'autres cas, lorsqu'il s'agit d'interventions spécifiques ou de grande envergure, les travaux peuvent être confiés à des prestataires extérieurs. Les fortes pluies de novembre 2018 ont fortement dégradé le réseau routier ce qui a engendré une très forte sollicitation des équipes (réparation de fissures, de nids de poule, dérasement, curage de fossés, etc.).

Dès lors, les travaux s'opèrent par programmation sur les secteurs géographiques. Pour lutter aussi contre les inondations et faciliter l'évacuation des eaux pluviales en période cyclonique notamment, les lieux propices aux inondations ont été identifiés et font l'objet d'un suivi et d'un entretien particuliers. La sécurité et l'entretien de la ville restent une priorité pour l'équipe municipale.



### LES PRINCIPAUX CHANTIERS D'ENTRETIEN RÉALISÉS

#### 1. Entretien et réfection des routes communales :

- Secteur Poirier, Gissac, French : Rue des tamarins et Voies des lotissements de Poirier (Belle-Mare et Poirier de Gissac), de Ffrench
- Secteur Bourg : Rues du bourg, Route de Dupré/Délestage Montmain
- Secteur Ouest : Route de Maudette, Rocade Maudette Route de l'Herussy
- Secteur Est : Raccourci de Surgy, Richeplaine, Route du Moulin de Loery Route de Bamboche, Route de Boisvin Route de Kerangon, Bois de Lomard, La souche Saragotte -Réalisation des ralentisseurs de la route de l'Agneau

#### 2. Entretien, réparation et aménagement des bâtiments publics

- Rénovation du clocher de l'Eglise
- Remise aux normes des installations électriques du réfectoire de Valette
- Aménagement de l'espace marchand - Bourg à côté du centre culturel
- Réalisation d'une borne d'accueil en Mairie permettant à la population d'accéder aux services dématérialisés

#### 3. Entretien et embellissement des écoles

- Lucie Calendrier-Bicep, Ginette MARAGNES
- Marcel BORIFAX, Florent DONNAT (Saint-Protais)
- Groupe scolaire de Fouché, Gontran JHIGAI (Richeplaine)
- Site d'embellissement : Emmanuel VILUS (Maudette) URBINO-CAMPRESSE (Douville)
- Réparation des jalousies et des portes à l'école maternelle de Valette

#### 4. Eau et assainissement

- Curage de ravines et de fossés : Montmain, Dupré Richeplaine, Le Helleux
- Canalisation des eaux pluviales : Montmain, Richeplaine
- Reprise de buse effondrée : Ffrench, rue des Escheyllés

#### 5. Entretien de sites naturels

- Opération plage propre à Bois-jolan
- Remise en état du chemin de la plage et des plateformes de stationnement
- Création d'un emplacement pour la brigade équestre de la gendarmerie
- Remise en état des caillebotis accessibles aux personnes à mobilité réduite et des carbetts présentant un danger pour les usagers
- Ramassage des algues sargasses à Castaing, Anse Dubelay plage du Bourg, Galbas
- Diagnostic du lagon pour lutter contre l'érosion du littoral

#### 6. Entretien du réseau d'éclairage public

- Modernisation de l'éclairage public : rénovation en cours sur tout le territoire
- Remise en état de l'éclairage des lotissements : Helleux, la Daurade
- Travaux de changement des candélabres et raccordement électrique : Lotissement Poirier de Gissac

#### 7. Entretien paysager du patrimoine végétal :

- Castaing, rond point de Ffrench, Dupré
- Embellissement du territoire par des opérations de fleurissement.
- Surveillance des arbres, élagage dans les espaces publics maternelle de Valette

# LE GRAND TÉMOIN

## 5 Questions à Stéphanie GALVANI en charge de l'opération "Bois Jolan plage propre et raisonnée"

### 1 Qu'est-ce que l'Opération Bois Jolan Plage propre ?

S. G. : L'opération se déroulant à Bois Jolan, est une action de sensibilisation et de prévention auprès du grand public qui vise à encadrer une fréquentation raisonnée de la plage de Bois Jolan, classée espace naturel et donc protégée.

### 2 Pourquoi, ce focus particulier sur la plage de Bois Jolan ?

S. G. : Si toutes les plages sont concernées par ces actions de protection, chaque année, au mois de mars, la ville met un accent particulier sur la plage de Bois Jolan qui attire un public important surtout pendant les vacances de Pâques ou les fêtes de la Pentecôte. Enjeu d'intérêt local, il convient de bien encadrer toutes les activités qui peuvent se dérouler sur ce site protégé. Ainsi le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, a convenu que cette période festive et traditionnelle pouvait faire l'objet d'une dérogation encadrée excluant les nuisances principales (circulation motorisée, groupes électrogènes, sonorisation excessive, destruction de végétation, ...).

### 3 Quels types de nuisances peut-on observer ?

S. G. : Le camping est une activité fortement ancrée dans les pratiques locales. Cependant cette pratique a un impact environnemental fort : multiplication de dépôts sauvages, nuisances sonores pour les quartiers avoisinants, piétinement des végétations et des sols, feux, abattage sauvage des arbres, problèmes sanitaires...Les services de la ville et de l'Etat estiment que durant cette période, la plage peut accueillir jusqu'à 6000 visiteurs, dont 1000 à 1500 campeurs provenant de toute l'île, ce qui représente près d'un quart de la population de la ville.

### 4 Concrètement, que met en place la ville dans le cadre de cette opération ?

S. G. : La ville a choisi de prendre en charge le problème pour mettre en place un usage raisonné de la plage. Elle a donc impulsé une opération de coordination en associant différents services : Direction de l'Environnement et du cadre de Vie, Police Municipale, Service Sécurité, Direction de la Vie des Quartiers, Direction des Affaires Juridiques, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, à savoir la Riviera du Levant (gestion des déchets), le Conservatoire du littoral (propriétaire du site), l'ONF (intervenant sur la gestion du site pour le Conservatoire), l'association YON A LOT (chantier d'insertion sur l'entretien et la valorisation du littoral, partenaire de la ville), le SDIS, la Protection Civile, la Gendarmerie.

En amont sur le site, les services de la ville mènent des opérations de nettoyage, créent des zones de stationnement réservées soit au secours, soit au grand public, signalent les zones interdites au camping, installent les stands d'information, les postes de secours, les WC...Les accès aux véhicules vers le littoral sont fermés par des blocs rocheux, les différents arrêtés municipaux sont affichés et les chartes et guides d'éco attitude sont créés. Durant l'opération, les patrouilles de prévention sillonnent le site, les ambassadeurs de l'opération animent le stand d'information et de prévention, distribuent des sacs recyclables, mettent à disposition des bornes d'apports volontaires et des poubelles. La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale patrouillent également sur le site avec en renfort la Brigade Nautique et des survols du site en hélicoptère.

### 5 Quels résultats avez-vous pu observer ?

S. G. : Depuis 2015, l'opération " Bois Jolan plage propre " a permis d'encadrer la fréquentation de ce site protégé en période de forte affluence contrairement aux villes du Gosier et de Saint-François qui ont choisi d'interdire le camping à cette période. Nous y apportons chaque année des améliorations et nous constatons également une meilleure implication des utilisateurs du site. Les résultats de la ville en inspirent bon nombre. La police municipale et la gendarmerie relèvent des chiffres véritablement optimistes comme la diminution des actes d'incivilité. Et aucun incident majeur n'est à déplorer en 2019.



## FOCUS SUR LES TROPHÉES « OUTRE-MER DURABLES »

Le mardi 12 mars 2019, la ville de Sainte-Anne, en présence du maire Christian Baptiste, a été récompensée pour son projet de Protection et de mise en valeur de la plage du bourg, lors de l'édition 2018 du concours des Trophées « Outre-mer durables », à Paris. En recevant le 3ème prix, la collectivité a saisi l'occasion de mettre en lumière le territoire saintannais et son patrimoine naturel maritime. Occasion aussi de sensibiliser le plus grand nombre quant aux enjeux liés à l'érosion du littoral, au recul de son trait de côte, à la détérioration de sa barrière de corail ainsi qu'à la dégradation du front urbain.

Ce partage d'initiative exemplaire de la commune est la preuve de l'engagement de l'équipe municipale en matière de politique environnementale et de développement durable. Il témoigne du positionnement national de la ville au regard de la transition écologique et contribue au rayonnement touristique du territoire.



Ville de Sainte-Anne récompensée aux Trophées « Outre-mer durables » le mardi 12 mars 2019, à l'Assemblée Nationale à Paris

## ZOOM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE : LE PLAN PAYSAGE DES GRANDS-FONDS

### 3 questions à Lucien GALVANI, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire et Conseiller Communautaire



Les Grands-Fonds sont un territoire que se partagent 5 communes de la Guadeloupe Le Gosier, Sainte-Anne, Le Moule, les Abymes et Morne-A-l'eau. Deux de ces communes, à savoir Le Gosier et Sainte-Anne, appartiennent à la communauté d'agglomération Riviera du Levant. Lucien GALVANI, élu de la ville de Sainte-Anne et conseiller communautaire nous présente le Plan Paysage des Grands-Fonds (PPGF) prévu pour la sauvegarde et la valorisation de ce territoire exceptionnel.

#### ❶ Qu'est ce que le Plan Paysage des Grands-Fonds (PPGF) ?

**L.G.** : Le PPGF est une démarche initiée par la Communauté Riviéra du levant, sur un territoire partagé avec la Communauté d'agglomération Cap Excellence et la Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre autour d'objectifs de qualité paysagère.

#### ❷ En quoi consiste ce projet PPGF ?

**L.G.** : Il s'agit d'un projet à court, moyen et long terme qui concerne tous les paysages : quotidiens, remarquables, urbains, périurbains, naturels... Il offrira un nouveau regard sur la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Cet aménagement repose sur une démarche volontaire visant à concerter tous les acteurs présents sur la région des Grands-Fonds, qui offre un cadre et une dynamique vis-à-vis

de l'action menée, qu'elle soit réglementaire, pédagogique, opérationnelle, associative... Il est découpé en 3 phases : une phase de concertation, une phase de diagnostic et une phase de mise en œuvre d'un plan d'action qui sera élaboré sur les problématiques de protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que sur celles des activités économiques et de l'urbanisme.

#### ❸ Quels sont les objectifs généraux de la mise en œuvre de ce PPGF ?

**L.G.** : Le Plan paysage des Grands-Fonds est un levier pour le renforcement du développement local et l'attractivité du territoire. Il impose une stratégie globale et cohérente de l'ensemble du territoire afin de permettre aux communes et collectivités partenaires d'avoir une meilleure harmonisation de leurs décisions et politiques publiques en matière de protection, d'aménagement et de gestion des espaces. Dans le cadre de ce plan paysage, les actions définies sont portées par l'Etat, les communautés d'agglomération, les syndicats intercommunaux ou les communes en fonction de leurs compétences. Par ailleurs ce projet pourra être annexé aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour permettre d'instituer une plus grande rigueur dans les différentes demandes d'autorisations de construction ou d'exploitation (exemple des carrières de TUF dont certaines sont clandestines). Les orientations définies dans le cadre du Plan d'Actions et de Prévention des Inondations des bassins versants des Grands-Fonds (PAPI) seront également intégrées au PPGF et cela afin de garantir une cohérence dans les actions menées sur ce territoire en matière de prévention des inondations.





# UN CADRE DE VIE DURABLE AVEC LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SAINTANNAIS

## EXPÉRIMENTATION DU DIAGNOSTIC EN MARCHANT, UN OUTIL DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE MIS EN PLACE DANS LES QUARTIERS

La ville de Sainte-Anne très engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils de démocratie participative, a réalisé en février 2018, un « diagnostic en marchant » du quartier du Helleux. En effet, elle tient à impliquer au maximum les habitants qui le souhaitent dans la vie de la commune. Le « diagnostic en marchant » ou « marche exploratoire » est

une méthode co-constructive où élus, citoyens, acteurs économiques ou associatifs observent ensemble un territoire lors d'une balade et posent les bases d'une réflexion partagée.

Il permet de mettre en relief les atouts, les faiblesses, les problèmes ou les enjeux d'un quartier. Il s'agit également de recenser les besoins, mais également les points de satisfaction d'un territoire ou d'un quartier.

D'inspiration anglo-saxonne, cette démarche importée en France a pour objectifs de recueillir des informations rapidement, de confronter les points de vue et de construire, à plus long terme, une vision commune. Il permet l'enrichissement des points de vue.

Lors de l'expérimentation du diagnostic dans le quartier du Helleux, des élus dont le Maire de la ville, des responsables et agents des Services Techniques et de la Police Municipale, des représentants de la Gendarmerie Nationale, les référents du quartier ainsi que des membres de la population, ont mené un état des lieux sur l'environnement et la sécurité. Les différents problèmes techniques relevés lors de la journée ont permis de réaliser par la suite les travaux d'entretien des routes, de mettre en exergue les problématiques liées

aux décharges sauvages, de recueillir les souhaits des habitants (installation de ralentisseurs à certains endroits) ou de constater un manque d'électricité sur certains sites (poteaux à installer ou à remplacer ou ampoules ne fonctionnant pas). Il est donc fondamental de poursuivre la dynamique de travail engagée. D'autres actions de « diagnostic en marchant » sont prévues prochainement.



## INSTAURATION DES RENCONTRES DÉCODEURS CITOYENS

Afin de rendre plus facile l'exercice de la démocratie participative, la ville de Sainte-Anne a mis en place son projet « Décodeurs citoyens ». En effet, dans ce monde où les « intox » et les « fakes news » sont légions, il devient important de rendre plus efficace la collaboration entre les citoyens et la municipalité afin de dispenser une information fiable, vérifiée et motivée.

C'est donc ainsi qu'un programme de rencontres a été initié afin d'apporter des informations précises lors de temps d'échanges avec la population. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la problématique de l'eau (bien qu'elle ne relève pas de la compétence de la ville), le travail en mode projet de même que la présentation des actions réalisées par la collectivité depuis 2014 sont autant de thématiques qui ont été abordées.

En ce qui concerne les décodeurs citoyens numériques, la veille exercée par les gestionnaires des réseaux sociaux de la ville de même que les remontées émanant des élus et des services en contact avec la population permettent d'avoir une idée des problématiques qui occupent et interpellent les administrés. Par le biais des décodeurs citoyens numériques qui sont postés sur le site de la ville, sur la page Facebook et diffusés par le biais de Whatsapp, le Maire de la ville ambitionne de répondre directement et très simplement à ses concitoyens.



## INSTALLATION DES COMITÉS CONSULTATIFS THÉMATIQUES

La loi permet aux communes de créer des comités consultatifs sur « tout problème d'intérêt communal » (art. L.2143-2 du CGCT). Ces comités consultatifs sont composés d'habitants, de représentants de la vie associative locale, de commerçants, de personnes qualifiées ou directement concernées par la vie de la commune.

La ville de Sainte-Anne qui aspire à oeuvrer pour la commune avec ses habitants, a mis en place plusieurs comités consultatifs thématiques permettant d'associer et de sensibiliser les Saintannais ou les résidents d'un quartier aux problématiques relevées. Il s'agit par exemple du Conseil Municipal des Elèves (CME) institué de 2016 à 2018, du Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) actif depuis 2018 pour 2 ans, et d'ici 2020, du Conseil des Sages.

Ces instances démocratiques qui peuvent être consultées par le maire sur toute question ou projet concernant la vie publique et les équipements de proximité, accompagnent donc le dispositif de participation citoyenne qui a été déployé sur le territoire de la commune.



# LES GRANDS TÉMOINS

## Témoignages de M. Jacques HENRY du quartier Budan et de M. Eric BRAGHIROLI du quartier Bauhinia «Ponpons» à Durivage

Le 27 juillet 2016, le maire de Sainte-Anne, Christian Baptiste a signé avec le Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre et le Général Commandant du groupement de Gendarmerie de Guadeloupe, un protocole de participation citoyenne afin d'impliquer les résidents du Helleux quant à la sécurité de leur quartier. Par la suite et à leur demande, les habitants du quartier de Budan ont intégré le dispositif le 18 juillet 2018, suivis de ceux du quartier Bauhinia, le 27 février 2019.



M. Jacques HENRY



M. Eric BRAGHIROLI

### 1 Vous avez souhaité intégrer le dispositif de participation citoyenne, quelles sont les raisons qui vous ont motivés?

**M. HENRY** : C'est après avoir lu un article sur l'action initiée au Helleux, dans la revue municipale, que j'ai eu envie de participer aussi à ce dispositif citoyen.

**M. BRAGHIROLI** : Je suis à la retraite, donc souvent présent au domicile et j'ai dû faire face à titre personnel à plusieurs tentatives de cambriolage. C'est alors que j'ai souhaité participer au dispositif.

### 2 Quelles étaient les problématiques concernant votre quartier?

**M. HENRY** : Plusieurs cambriolages dans le quartier, dans les maisons ou sur des chantiers de construction de maisons individuelles.

**M. BRAGHIROLI** : Des problématiques de sécurité suite à plusieurs cambriolages ou tentatives de cambriolage, sonorisation excessive, destruction de végétation, ....

### 3 Qu'est ce que le dispositif a changé dans votre quartier ou dans votre façon de fonctionner?

**M. HENRY** : Plus de lien social entre voisins, ce qui se traduit par un "bonjour" au passage, ou la transmission d'informations sur le Whatsapp créé à cette occasion.

**M. BRAGHIROLI** : Des avantages en termes de prévention, surveillance et transmission des informations aux autorités avec priorité lors d'un appel. Le contact direct avec les autorités et l'officialisation de notre mission nous permettent d'accomplir au mieux notre mission.

### 4 Avez-vous des conseils à donner aux habitants qui souhaiteraient voir ce dispositif mis en place dans leurs quartiers ou qui souhaiteraient rendre plus harmonieuse la vie dans leurs quartiers?

**M. HENRY** : Ce dispositif au-delà de la vigilance entre voisin a effectivement amené une harmonie nécessaire dans la vie du quartier ainsi qu'une vision plus collective. Je recommande vivement à tous ceux qui le souhaitent de mettre en place ce dispositif, qui permet aussi un lien avec les responsables de la vie des quartiers, les élus, mais aussi avec les représentants de la force publique (Police Municipale et Gendarmerie).

**M. BRAGHIROLI** : Je leur recommande d'adhérer à ce dispositif car il n'en ressort que du positif. Il vaut mieux mettre en place des moyens de prévention que de devoir faire face aux inconvénients qui résultent de l'absence de prévoyance. Les résidents sont assez individualistes, mais en cas de coup dur, on verra mieux notre mission.

## FOCUS SUR LA BRIGADE ÉQUESTRE

Dans le cadre des actions de la police de sécurité du quotidien, le Commandement de la Gendarmerie de Guadeloupe a mis en œuvre des patrouilles équestres pendant la haute saison touristique allant du 1er décembre 2018 au 30 avril 2019.

Ce dispositif novateur en Guadeloupe, vise notamment à lutter contre l'insécurité, à prévenir les atteintes à l'environnement et à renforcer la proximité avec la population. Seules quatre communes de l'Archipel ont été équipées d'une brigade équestre : Deshaies, Sainte-Rose, Sainte-Anne et Saint-François.

A Sainte-Anne, la brigade intervenait une fois par semaine, les jours de grande affluence notamment lors des escales de croisiéristes, et sur les secteurs prédéfinis de la plage du Bourg jusqu'à la Caravelle et de Bois Jolan jusqu'à Helleux. Cette nouvelle approche de prévention a été très bien perçue tant par la population que par les touristes. Il est quand même à noter que lors des patrouilles équestres et sur leurs secteurs définis aucun fait délictueux n'a été recensé. Vu les résultats positifs, le dispositif est renouvelé pour la saison touristique prochaine.



## ZOOM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Dans le cadre des travaux prévus par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant (CARL), deux types d'actions ont été pensés concernant le volet de la prévention situationnelle sur les villes appartenant à son territoire: le déploiement de la vidéo protection et la mise en place d'équipes de rue.

La ville de Sainte-Anne novice dans ces deux domaines (pas d'équipement en place, pas d'équipe de rue), a dû constituer un comité technique afin d'établir un diagnostic de sécurité permettant d'identifier les points sensibles en matière de prévention de la délinquance. Ce diagnostic a révélé la nécessité de mettre en place un dispositif composé de 27 caméras sur le territoire de la ville de Sainte-Anne. Pour ce faire, une programmation pluriannuelle a été établie par la communauté d'agglomération, prévoyant notamment pour la première phase du chantier, l'installation en des points stratégiques, de 10 caméras sur le territoire de la ville. Le montant de cette action s'élève à 1,9 millions d'euros et sera financé par la communauté d'agglomération et l'Etat sur l'enveloppe FIPD.

La ville de Sainte-Anne, ayant la maîtrise de son environnement a été chargée du suivi technique de l'opération sur le territoire. Le coordonnateur du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de Sainte-Anne a, dans ce cadre, fait le repérage des sites les mieux à même de recevoir ces équipements avec l'appui de la Police Municipale, et de la SPL Sainte-Anne 2.0, Société Publique Locale en charge du déploiement du très haut débit à Sainte-Anne. En effet, c'est le réseau de fibres de la ville qui servira de support pour les communications de réseau et favorisera le déploiement du réseau comprenant des reports d'images en haute définition. Deux reports d'images sont prévus sur le territoire communal : un en gendarmerie, l'autre en police municipale, poste dont le financement est inclus au sein du marché.





# UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE AXÉE SUR LE NUMÉRIQUE

La ville de Sainte-Anne accueille 1917 élèves, répartis dans 15 écoles primaires. L'état des bâtiments, le manque de matériel pédagogique et informatique ainsi que l'absence de projet éducatif global des temps périscolaires pénalisaient les écoliers saintannais. De ce constat, il était important pour la ville de Sainte-Anne de mener une politique volontariste, de faire de l'éducation une des priorités et d'investir pour l'avenir de notre jeunesse. Ainsi, plusieurs projets ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves dans les écoles communales de Sainte-Anne.

## EMBELLISSEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire), l'un des objectifs de la ville est d'améliorer l'environnement et favoriser ainsi l'attractivité des écoles. A cet effet, des travaux d'embellissement des écoles ont été entrepris depuis 2017 pour les rendre plus accueillantes et contribuer à la réussite et au bien-être des écoliers.



Les investissements réalisés portent sur les points suivants :

- **Peinture avec des couleurs plus vives** au niveau des écoles maternelles Rigobert ANZALA à Bel Etang, Emmanuel VILUS à Maudette, Saturnin PALMIER et Raymond et Gisèle MATHURINE à Deshauteurs, Saint-Pierre PHIRMIS à Grands-Fonds
- **Création de jeux au sol** dans toutes les écoles
- **Création de bancs en bois** par l'équipe de menuiserie des services techniques dans l'école Ginette MARAGNES Mixte 2
- **Installation de barrières colorées** aux abords des écoles Gontran JHIGAI à Richeplaine, Rigobert ANZALA à Bel Etang
- **Création de fresques** dans le cadre du projet d'école « Mouvman Art » mené par les enseignants à URBINO CAMPRASSE à Douville, Ginette MARAGNES Mixte 2 et Richard PIERROT à Chateaubrun
- **Création de jardins pédagogiques** à l'école R et G MATHURINE de Deshauteurs. Dans le cadre de la pause méridienne, les intervenants de l'association APIYE et les enfants ont réalisé un potager où ils ont mis en terre des pousses de tomates, giraumons et papaye. Ils ont aussi fait un jardin de plantes. Durant l'année scolaire 2018-2019, les enfants en classe de CP à CM2 allaient à tour de rôle arracher les mauvaises herbes, remettre les piquets en place et arroser leurs jardins.



## DIAGNOSTIC SISMIQUE DANS LES ÉCOLES

L'éducation est au coeur des priorités de l'équipe municipale. En ce sens, la ville réalise aussi de nombreux travaux d'entretien et de rénovation dans les quinze écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de garantir la sécurité et le confort des élèves et de la communauté éducative.

Dans cette perspective, six écoles bénéficient cette année d'un diagnostic sismique opérationnel : Lucie CALENDRIER, Ginette MARAGNES, Richard PIERROT, Albert LAZARD, Colette URBINO CAMPRASSE, Marcelle BORIFAX. Ce diagnostic permettra à la Ville de définir sa stratégie de prévention des risques sismiques dans les établissements scolaires au travers d'un programme d'actions de réduction des risques. Estimé à 120 000€, le diagnostic est financé par la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 46 000 € et par la Région Guadeloupe à hauteur de 50 000 €.

Ce diagnostic vient compléter l'étude sismique des bâtiments scolaires lancée par l'association des Maires en 2008. Il permettra de programmer des travaux de confortement ou de reconstruction d'écoles dans le cadre du plan séisme antilles mis en place par l'Etat.



## PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES



L'École change avec le numérique. Les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif. Et dans un monde où l'outil informatique et les réseaux sociaux occupent une place centrale, il est essentiel que l'école donne aux élèves les savoirs correspondants, qu'elle les prépare à la citoyenneté numérique et à l'emploi de demain.

La ville de Sainte-Anne souhaite donc permettre aux enseignants et aux élèves du territoire de profiter de toutes les opportunités offertes par le numérique. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets "Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité" du ministère de l'Éducation Nationale pour soutenir les écoles du territoire dans le développement de projets pédagogiques innovants utilisant le numérique, la ville a pu bénéficier d'une subvention pour équiper certaines écoles en outils numériques.

Quatre écoles de Sainte-Anne ont été retenues par le rectorat pour bénéficier de cette aide financière à hauteur de 50% de la dépense engagée pour permettre l'achat de mallettes numériques répondant aux exigences de l'Éducation nationale. Il s'agit des écoles élémentaires

A.LAZARD de Douville, V.VALIER des Grands Fonds, R et G.MATHURINE de Deshauteurs et R.Pierrot de Chateaubrun. L'autre partie du financement pourra être assurée par les fonds européens et la ville. Ces mallettes numériques sont composées de tablettes, vidéo-projecteurs et d'objets programmables. Le groupe scolaire Mixte 1 et mixte 2 a d'ailleurs déjà pu expérimenter ce dispositif et se partage une valise numérique de 15 tablettes dédiées aux activités d'enseignement.

Parallèlement, la Ville assure la prise en charge financière totale de l'abonnement à l'espace numérique de travail "Beneylu" depuis novembre 2018, pour un montant de 3 885€ pour l'année scolaire 2018/2019. Ce nouvel outil de travail numérique adapté aux activités d'une école primaire permet aux enseignants de la commune ainsi qu'aux 34 000 autres classes primaires de France, de disposer d'applications web pour optimiser leur travail, faciliter leurs échanges avec les familles par le biais des cahiers de texte numérique, adapter l'apprentissage aux élèves, chercher sur internet en toute sécurité. Néanmoins, cette plateforme accessible sur mobile également, est encore peu utilisée. En partenariat avec le Rectorat, en charge de la formation des enseignants à cet outil, la ville sensibilise les parents à l'adoption de cette application dès la rentrée prochaine pour favoriser l'accompagnement scolaire et les projets éducatifs.



# LES GRANDS TÉMOINS

## Sainte-Anne, une ville internet : création du « Portail-familles »

La ville de Sainte-Anne a mis en place le "portail-familles", nouvel outil facilitateur de la relation avec les familles qui permet une gestion dématérialisée des dossiers et d'effectuer le paiement en ligne du transport, de la restauration scolaire et de la crèche municipale. Ainsi, depuis le 18 février 2019, les parents des enfants scolarisés dans les écoles saintannaises ou inscrits à la crèche municipale peuvent se rendre sur le site internet [www.sainteanne.portail-familles.com](http://www.sainteanne.portail-familles.com) pour payer les factures : crèche, transport ou restauration scolaire. Outil destiné à évoluer, il pourra permettre dans un futur proche le paiement d'autres services comme les activités périscolaires culturelles ou sportives proposées par la ville aux enfants ou l'adhésion à la bibliothèque. De même, il sera également possible d'effectuer à partir de ce portail les préinscriptions scolaires.

## Témoignages d'Antonella WINSTON et de Clotilde BOVOLATO, parents d'élèves



Antonella WINSTON



Clotilde BOVOLATO

### 1 Pour vous, qu'est-ce que le portail-familles?

**A.W :** C'est un outil qui me permet de payer mes factures en temps et en heure car je peux payer à tout moment de la journée.

**C.B :** Le portail-familles est un outil informatique permettant de payer en ligne la cantine, le transport ou toutes autres prestations concernant l'école.

### 2 Comment avez-vous accueilli ce nouvel outil? Quel est votre retour d'expérience en tant qu'utilisatrices?

**A.W :** Je l'attendais depuis longtemps car étant salariée, je devais m'absenter de mon travail pour le paiement et faire preuve de patience dans la file d'attente.

**C.B :** Cet outil a été un soulagement et très utile car nous ne sommes plus obligés de nous rendre sur place et d'attendre des heures pour payer !

### 3 Avez-vous eu besoin d'être accompagnées dans l'utilisation du portail?

**A.W :** J'ai eu besoin d'un accompagnement au début mais pour le moment, ça va. J'ai eu un incident pour me connecter une fois mais il a été résolu rapidement.

**C.B :** Non, pas spécialement. L'outil est accessible et la prise en main assez simple.

### 4 Avant le portail, comment faisiez-vous?

**A.W :** Avant le portail famille, je me déplaçais au Bureau des Ecoles pour payer la restauration scolaire de mes 2 enfants.

**C.B :** Je devais également me rendre au Bureau des Ecoles

### 4 Que souhaiteriez-vous trouver en plus sur le portail?

**A.W :** Je pense que ce serait bien si on pouvait également faire les inscriptions directement sur le portail-familles.

**C.B :** Par contre, quelques améliorations devraient être apportées, notamment sur le fait de pouvoir s'inscrire directement en ligne sans passer par la caisse des écoles ou encore que le mois payé s'inscrive sur le reçu ( aujourd'hui seule la date de paiement fait foi)

## FOCUS SUR LE SUCCÈS DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE



Après une évaluation de la politique éducative de la ville entre novembre 2017 et juin 2018, l'amélioration de la qualité de la pause méridienne est apparue comme un axe de développement prioritaire. En effet, la coupure du midi, doit être un temps de repas et de détente pour les enfants. Ainsi, depuis la rentrée scolaire de 2018, une nouvelle organisation a été mise en place pour la prise en charge des enfants sur ce temps périscolaire. La ville de Sainte-Anne a donc choisi d'offrir aux 1210 enfants qui bénéficient de la restauration scolaire, soit la moitié des élèves scolarisés dans les 15 écoles maternelles et élémentaires de la commune, une pause méridienne rythmée par des activités riches et variées.



Les activités proposées par les onze associations sélectionnées sur le temps de la pause méridienne sont en lien avec le Projet Éducatif De Territoire (PEDT). L'ensemble de ces activités contribue au «vivre ensemble»: danse, art du cirque, arts visuels, théâtre, roller ainsi que d'autres activités moins attendues comme la création de jardins, la relaxation, l'écriture de journal.

Le bilan de cette nouvelle organisation est globalement positif. L'intervention des associations a permis de mieux encadrer les enfants, de leur proposer des activités ludiques et de détente. Les activités sont variées et les enfants prennent plaisir à y participer. Les directeurs d'écoles affirment qu'à la reprise des cours, les enfants sont plus réceptifs et moins agités. Les enseignants adhèrent à cette action et proposent eux aussi diverses activités d'accompagnement éducatif.



Au vu des résultats concluants de ce premier bilan, la ville de Sainte-Anne fait le choix de reconduire le même dispositif à la rentrée scolaire 2019-2020 et de poursuivre les activités avec les associations, les agents communaux et les enfants autour d'un projet d'embellissement des cours de récréation.



### 4 questions à Valérie Hugues, adjointe au maire et conseillère communautaire, membre de la commission numérique de la CARL

❶ En quoi consiste le projet Riviera 3.0? Quels sont les grands enjeux du plan numérique?

V.H : Avec son projet de territoire basé sur un écosystème numérique Riviera 3.0, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant souhaite faire émerger un territoire d'intelligences. Le plan numérique se décline ainsi en 4 axes stratégiques : placer le citoyen au cœur du territoire, développer un territoire connecté, faire émerger un territoire durable et promouvoir une économie intelligente.



❷ Que peut apporter le développement du numérique à Sainte-Anne, aux habitants ?

Penser un territoire connecté, ou un écosystème numérique, c'est mener une politique publique ancrée dans le 21ème siècle qui modifie les habitudes des uns et des autres. Et surtout qui a pour finalité de rendre des services avec

une grande accessibilité. La gestion du temps et l'accès rapide aux informations et à la connaissance sont des enjeux fondamentaux pour pouvoir exercer sa citoyenneté pleinement. Une administration performante ne peut plus être dépendante du papier et de la longue temporalité.

Toutes les collectivités sont donc amenées à développer des environnements numériques du niveau régional à la commune en passant par les EPCI, chacun dans son domaine de compétence. Le développement du Très Haut Débit est porté au niveau régional, Sainte-Anne déjà en partie équipée doit intégrer ce plan.

Le numérique a donc été un cheval de bataille de l'action municipale et communautaire.

❸ Concrètement, quelles actions sont menées sur le territoire de la CARL et notamment à Sainte-Anne?

Pour prendre un exemple précis, la Riviera du Levant en charge de la gestion des déchets, a mis en place un service dématérialisé d'information permettant notamment de signaler des incidents, de commander des bacs, d'avoir directement des conseils sur le tri sélectif et sur les horaires. Il est d'ailleurs de plus en plus utilisé car les habitants de la CARL se le sont approprié progressivement.

A Sainte-Anne, nous travaillons avec un groupe d'éco-citoyens engagés qui se propose de mettre au point une

application pour que les habitants soient à même de faire des signalements, comme par exemple ceux de dépôts sauvages.

Ces logiques s'appliquent aussi dans d'autres domaines comme l'éducation, l'état civil ou le paiement en ligne des services liés à l'enfance qui a vu le jour cette année.

Le développement des fonctions numériques permet aussi à notre territoire une plus grande visibilité car la CARL est résolument tournée vers le tourisme. Sur son site internet et avec les reportages vidéo qu'elle produit, elle met en avant les manifestations culturelles et sportives, vitrines de la dynamique et de la richesse culturelle de notre territoire. De plus, avec une rubrique dédiée à la découverte des talents de la CARL, les hommes et les femmes du territoire sont mis en lumière à travers des films qui présentent et mettent en avant ces personnes talentueuses, chacune dans un domaine particulier, de notre territoire. Le numérique est alors un excellent outil de promotion en terme de marketing territorial.

Depuis 2016, toutes les communications, rapports et convocations aux élus.es communautaires sont aussi dématérialisées, réduisant ainsi d'autant la consommation de papier et de consommables. Ce sont des dizaines de milliers de pages qui sont économisées, un plus financier mais surtout environnemental.

Labellisée territoire internet @@@@ par l'association nationale Villes Internet, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant s'engage au quotidien avec ses habitants, ses élus, ses communes, ses entreprises, pour mettre en œuvre les actions qui répondent aux besoins du territoire.

❹ Comment faire pour prendre part au plan numérique si j'habite en zone blanche?

Les communes n'interviennent pas dans les plans d'aménagements numériques qui sont élaborés par les Régions. La question des zones blanches a considérablement évolué depuis le développement de technologies différenciées. Elles se réduisent mais existent toujours. Ce sont les usages qui peuvent répondre à cette problématique. A Sainte-Anne, la CARL a équipé la place Schœlcher et la plage du bourg en wifi gratuit, gage d'équité face au numérique pour ceux qui ont des difficultés techniques ou financières.

Enfin, la CARL a monté un projet : le CARLAB. C'est un bus, hyper connecté et équipé, qui se déplacera dans toutes les communes de la Riviera du Levant afin de proposer des activités de médiation numérique telles que la découverte des réseaux sociaux. Car il faut encore résoudre un problème qui empêche l'équité en matière de numérique : l'illettrisme numérique. Il concerne les personnes qui ont du mal à comprendre le fonctionnement des applications ou d'internet en général. Il y a là une bataille à mener : apprendre à utiliser les technologies numériques et le digital. Ce sera une des missions du Carlab, véritable laboratoire digital.

Cette action éducative a déjà commencé à Sainte-Anne à la bibliothèque multimédia municipale, où des ateliers sont menés notamment avec des personnes du 3ème âge. Une aide individualisée est également apportée.

En conclusion, le numérique est un vaste chantier en cours, tant dans les infrastructures que dans les usages, que nous devons appréhender plutôt comme une douce révolution !

# SPORT ET CULTURE, LES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

## LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Dans le cadre de sa saison d'animation, la ville de Sainte-Anne, met en place chaque année, depuis 2017, une résidence d'artistes pour sensibiliser le public et notamment les scolaires, à l'art sous toutes ses formes. Ces résidences recueillent d'ailleurs l'entière adhésion de la communauté éducative. Adossées aux événements du calendrier culturel, la résidence d'artistes permet aussi aux artistes de bénéficier d'un lieu d'accueil, d'un accompagnement technique, de donner de la visibilité à leurs talents, de confronter leurs projets au public, d'expliquer leurs démarches artistiques, de présenter leur technique et leur univers.

Les résidences d'artistes successives mises en place ont ainsi contribué à donner des espaces d'expression à plusieurs artistes tels que Jérôme Jean-Charles, artiste street Art en 2017, François Piquet, artiste plasticien sculpteur, en 2018, artiste dont le travail et la pensée esthétique tournés vers la mémoire, l'esclavage et les réparations ont été mis en lumière lors des manifestations liées à la commémoration de l'abolition de l'esclavage et Laurence Roussas, artiste orienté vers la récupération et le recyclage, en 2019. Leurs œuvres respectives ont fait l'objet d'expositions dans différents espaces publics de la ville, et les restitutions réalisées avec les scolaires et le tout public ont permis des échanges directs avec les artistes. Ces résidences ont également été une occasion de dynamiser l'espace urbain.



## LA COLLECTE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL, UNE NÉCESSITÉ POUR LA PRÉSERVATION ET LA TRANSMISSION DE NOTRE CULTURE

La ville de Sainte-Anne a fait de la collecte du patrimoine immatériel l'une de ses priorités. La collecte de ce patrimoine intangible est en effet une nécessité car non identifié et non répertorié il court le risque de disparaître. Transmettre ce patrimoine qui fait part de notre identité culturelle est également une obligation pour les collectivités territoriales. Ce travail déjà largement introduit par plusieurs associations du territoire avec par exemple, l'association Repriz qui a pu aboutir à l'entrée du Gwoka dans le patrimoine universel de l'UNESCO, est soutenu par la ville de Sainte-Anne qui s'engage à le poursuivre notamment en le répertoriant, en réalisant et en numérisant des interviews de citoyens de la ville porteurs de mémoire et en mettant en place des actions de valorisation afin d'œuvrer à sa connaissance ainsi qu'à sa transmission.

De plus, dans l'objectif d'une plus grande sensibilisation des jeunes à la notion de transmission et à l'intérêt de la préservation de ce patrimoine, la ville de Sainte-Anne a mis en place dans le cadre du service civique, un projet mettant l'action sur la collecte et la valorisation de ce patrimoine immatériel. C'est ainsi

que depuis deux années, 20 jeunes engagés sur une période de 9 mois, endossent le costume de « collecteurs de la mémoire immatérielle » et vont à la rencontre des aînés des quartiers afin de collecter leurs pratiques, leurs mémoires, leurs expertises d'usage « Mès é labitid » pour les valoriser et contribuer à la protection de cette richesse. En permettant à ces jeunes de participer à cette collecte, la ville participe à l'exercice concret de l'échange intergénérationnel et à la survivance des valeurs portées par nos aînés.



## OPÉRATION VACANCES « FOCUS SPORT »

Dans le cadre de son projet de démocratisation du sport, la ville de Sainte-Anne a fait le choix de mettre l'accent sur l'accès au sport dès le plus jeune âge. Pour ce faire, deux actions phares ont été mises en place et sont reconduites chaque année en raison de leur succès : Les « Matinées sportives » et « L'Opération vacances ». Ces deux événements permettent aux plus jeunes de découvrir un éventail d'activités sportives, de s'initier à une pratique sportive et d'acquiescer les valeurs qui accompagnent toute activité sportive à savoir l'esprit d'équipe, la solidarité, le courage, l'endurance, l'esprit de partage, la loyauté, toutes valeurs qui participent activement à la construction identitaire des générations futures.

Ainsi, les « Matinées sportives » mises en place dès l'année 2017 accueillent, à chaque petites vacances scolaires, jusqu'à 40 enfants âgés de 7 à 12 ans. Chaque session s'intéresse à un domaine particulier allant du vélo, en passant par les activités nautiques (paddle, canoë kayak, planche à voile...), les sports innovants (Tchoukball, Ultimate, Poull Ball), les jeux athlétiques et collectifs. Les retours tant des parents que des enfants sont très encourageants.

De plus, « L'Opération vacances » en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale qui a succédé aux « Tickets Sports » permet un accueil de loisirs sportifs supplémentaire. Depuis 3 ans, au mois de juillet, le groupe scolaire du bourg accueille jusqu'à 140 enfants de 6 à 14 ans. Les activités proposées (rollers, boxe, karaté, kayak, voile, paddle, handball, judo, cirque, danse traditionnelle, vélo, football, athlétisme, natation, beach foot, pétanque, basketball, volleyball, ultimate, poullball et tchoukball...) font l'objet d'une démarche contractualisée entre la ville et les associations du territoire tenant compte des exigences du projet pédagogique de la ville de Sainte-Anne.

A savoir, permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances, favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques au plus grand nombre, initier les enfants à la solidarité, la citoyenneté et le développement durable et les inciter à découvrir leur potentiel physique et moral. Chaque année, une manifestation de restitution est proposée aux parents pour apprécier le travail réalisé avec leurs enfants. Les retours en direct des parents, de même que les nombreux messages de félicitations aux équipes et à la ville déposés sur le site ou sur la page facebook de la ville témoignent de l'adhésion des parents et des enfants à ce dispositif.

## SINÉPÉYI, UN PROGRAMME DE PROJECTIONS POUR DÉCOUVRIR LES FILMS DE NOS RÉALISATEURS

Depuis 2018, la ville de Sainte-Anne a mis en place au Centre de ressources de Douville, « Sinépéyi » un programme de projections de films d'auteurs antillais ou autour des Antillais, films qui ne sont pas visibles habituellement au cinéma ou ne sont programmés qu'un court moment à la télévision lors de leur sortie ou de leur présentation officielle.

Au-delà de la volonté de montrer au public le travail d'auteurs et acteurs engagés, il s'agit également de lui permettre de venir à la rencontre de ces personnalités de la culture et de découvrir l'envers de leur travail, car les projections se font en présence de personnes impliquées dans la réalisation qu'ils soient auteurs, réalisateurs, scénaristes ou acteurs. C'est ainsi que le public a pu découvrir ou redécouvrir « Moi Maryse C. écrivain noire et rebelle » en présence de Dimitri Zandronys le réalisateur, « Tourment d'amour » de Caroline Jules en présence

d'Harry Baltus acteur dans le film, ou encore « Gros sur mon cœur » en présence de Chloé Glotin la réalisatrice. Le public qui se révèle plus nombreux projection après projection, participe activement aux échanges qui font suite.

Faire connaître des métiers, découvrir des problématiques qui nous sont propres, susciter des vocations, les enjeux sont riches et multiples !

## LES NOCTURNES DES LUTINS, DES ANIMATIONS POUR SE CULTIVER EN FAMILLE SANS EN AVOIR L'AIR !

Programmées au fil du calendrier culturel, les nocturnes des lutins comme leur nom l'indique sont programmées en soirées. Le moyen de réunir les enfants et leurs parents autour d'ateliers dispersés dans l'entièreté des espaces de la bibliothèque Multimédia Osange Talis-Gane.

C'est ainsi que Noël, Pâques, le carnaval, le Mois du créole ou le Temps des poètes deviennent des opportunités pour des jeux et des animations liés à la thématique en cours. Puzzles, contes, théâtre, projection de films d'animation, jeux de mots, de lettres, lectures à haute voix ou chuchotées, petits et grands se prêtent au jeu et arpentent l'espace qui accueille jusqu'à 300 visiteurs échelonnés, au cours de ces moments. Photos surprises remises sur place, goûters, petits présents dus aux sponsors, les nocturnes des lutins dans un lieu qui, revisité pour l'occasion devient magique, demeurent des animations particulièrement appréciées des publics.





### Interview de Francs BAPTISTE, 5ème Vice-président de la CARL, Président de l'Office de Tourisme intercommunal de la Riviera du Levant

#### 1 Qu'est-ce que l'Office de Tourisme Intercommunal de la Riviera du Levant ?

F. B. : Conformément aux dispositions prévues par la loi Notre, la communauté d'Agglomération Riviera du Levant a délégué par délibération du 17 mai 2017, la compétence « Promotion du tourisme » à un Office de Tourisme Intercommunal créé sous la forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). L'office intercommunal de la Riviera du Levant (OTI) est la première structure intercommunale sous cette forme en Guadeloupe. Il regroupe les Bureaux Intercommunaux de Tourisme (BIT) des villes du territoire de la CARL à savoir Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade. J'en assure la présidence.

#### 2 A quels objectifs doit répondre cet OTI ?

F. B. : Les objectifs ont été fixés conjointement entre le président de la CARL et le Président de l'OTI. Il s'agit

- d'inscrire l'OTI dans une démarche qualité : étendre le classement en catégorie 3 à l'ensemble des BIT, mettre en place les démarches de certification, obtenir le classement des hébergements touristiques, mettre en place un schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique.

- d'inscrire l'OTI dans une démarche de labellisation : étendre le classement des communes à l'OTI, initier le classement en station de tourisme, étendre le label France Station nautique à l'OTI.

- d'inscrire l'OTI dans une démarche de performance : observer et mesurer la fréquentation touristique, obtenir l'immatriculation pour la commercialisation des produits touristiques, assurer l'animation de la destination « Riviera du Levant », assurer la promotion de la destination « Riviera du Levant ».

#### 3 Quelle est donc la feuille de route de cet OTI ?

F. B. : Le comité de direction a adopté une feuille de route autour de 4 axes de travail pour 2020 :

- structurer les services de l'OTI afin d'en faire un outil répondant au plus haut niveau d'exigence de service des prospects, des clients, des socioprofessionnels

- Concrétiser le territoire d'expérience Riviera du Levant vis-à-vis de la destination Guadeloupe, des prospects, des clients, des socioprofessionnels

- Accompagner l'adaptation de l'offre aux attentes et aux comportements de la clientèle

- Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande

#### 4 Qu'est ce qui a déjà été fait pour le moment ?

F. B. : Une assistance à maîtrise d'ouvrage a accompagné les responsables des BIT et de l'association Office de tourisme de Saint-François durant le 1er semestre 2018 afin de mener une réflexion sur la mutualisation des méthodes de travail dans le cadre du référentiel de classement en catégorie 3 des offices de tourisme. Les équipes ont également travaillé sur les profils de clientèle et les outils de communication à développer.

Dans le même temps, les équipes des 4 BIT ont poursuivi leur mission première d'accueil et de conseil en séjour. Bien que les méthodes de comptage ne soient pas encore uniformisées, il est possible d'estimer à près de 25 000 le nombre de personnes accueillies dans les 4 bureaux. L'accueil est assuré dans plusieurs langues étrangères et sur 5 à 7 jours en fonction des bureaux.

Un travail important de formation des agents a été engagé en vue de rassembler l'ensemble des bases de données d'information touristique des 4 bureaux dans un unique système d'information touristique mutualisé. Cet outil mis à disposition par la Région Guadeloupe a permis d'indexer et de qualifier 1671 prestations touristiques qui alimentent le site internet et la base de données régionales.

Par ailleurs, 6 agents ont été formés au classement des meublés de tourisme afin qu'il soit possible d'étendre ce service à l'ensemble du territoire de la Riviera du Levant en 2019.

Des travaux de promotion ont également été enclenchés et ont abouti à la création de 2 brochures, l'une généraliste et l'autre axée sur le nautisme. L'idée est de créer une marque touristique autour des atouts touristiques du territoire. Cette marque « Riviera des îles de Guadeloupe » permettra d'associer l'identité du territoire à la notoriété de la destination « Îles de Guadeloupe ». Une première version du site internet a été présentée. Il sera en 4 langues (français, allemand, anglais et espagnol) et sera opérationnel à partir de la fin du mois d'octobre.

Des objets promotionnels viendront compléter le programme de promotion prévu.

Il est à noter que la 11ème édition de la Route du rhum – Destination Guadeloupe a été l'occasion de promouvoir pour la première fois le territoire Riviera du Levant sous sa marque « Riviera des îles de Guadeloupe ».

# LES GRANDS ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



1



2



3



4



5



7



6



9

1: Gym Ka / Plage du bourg - Juillet 2018

2: Sinéma an Fanmi - Juillet 2019

3: Lutins de Pâques/ Bibliothèque Osange Talis-Gane - Avril 2019

4: Nocturne de l'artisanat/ Place Schoelcher - Juillet 2019

5: Opération vacances - Juillet 2018

6: Kontopiyaj avec l'association Kontakaz/ Place Schoelcher - Juillet 2019

7: ZikTruck/ Parvis de la Mairie - Août 2018

8: Sainte-Anne Art Coté Jardin/ Centre Culturel - Mai 2019

9: Résidences d'artistes et exposition - Juin 2018/2019

10: CARLNAVAL/ Bourg - Janvier 2018

11: Traditour/ Plage du bourg - Juillet 2018

12: Rando Marche - Octobre 2018

13: Tounwa Plaj Sentann/ Plage du bourg - Juillet 2019

14: Sentann Nautik Day/ Plage du bourg - Juillet 2018

15: Jasa Youth Party/ Plage du bourg - Juillet 2019

16: Tour Cycliste International de la Guadeloupe/ Bourg - Juillet 2019



8

1





# LES RÉSULTATS D'UNE GESTION VERTUEUSE

La rétrospective de la situation financière de la ville de Sainte-Anne ces deux dernières années, est encourageante. Le redressement amorcé depuis 2014 est une bataille de longue haleine.

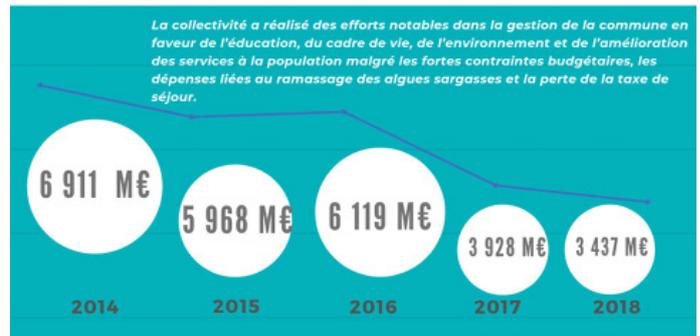
La collectivité est passée d'un déficit de 6 911 067 € en 2014 à 3 437 470,81 € en 2018.

Elle mène une gestion vertueuse basée sur la priorisation et la maîtrise des dépenses, la maîtrise de la masse salariale et le recours à la gestion des projets structurants.



AVIS BUDGÉTAIRE 2018-2019 DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

## LA VILLE DE SAINTE-ANNE REDUIT SON DÉFICIT



## PRIORISATION ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

La collectivité a réalisé des efforts notables dans la gestion de la commune. La priorité est donnée à la réduction du déficit et à celle de la dette tout en poursuivant l'investissement avec l'appui des partenaires que sont l'Europe, l'Etat, la Région Guadeloupe et le Département. Pour ce faire, la ville a d'une part, renégocié les emprunts, sans coût supplémentaire, les réduisant de 2 898 000€ à 1 831 000€ de 2016 à 2017 et réalisant ainsi une économie de plus d'un million d'euros.

D'autre part, la ville a aussi renégocié ses encours afin d'obtenir un ré-étalement de la dette avec le Crédit Agricole à partir de 2018. Cependant l'endettement ne s'éteindra qu'en 2038.

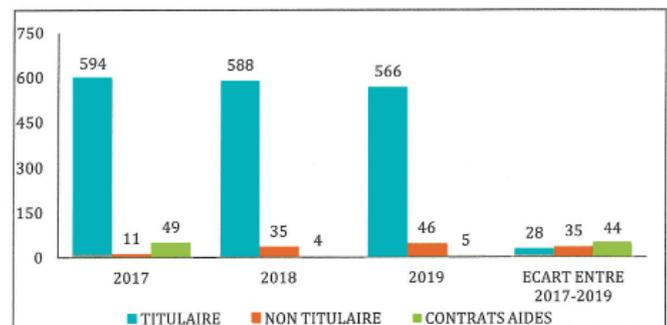
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'endettement(%)	85,4	73,6	72,7	65,9	62,14
Encours de la dette(€)	28 907 000	26 217 000	24 140 000	22 997 000	21 810 000
Remboursement du capital(€)	2 740 000	2 763 000	2 078 000	1 140 000	1 186 000
Intérêt de la dette(€)	1 023 000	972 000	820 000	691 000	732 000

## LA MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

La politique menée en matière de ressources humaines a permis en 2018, d'atteindre l'objectif de maîtrise de la masse salariale et des effectifs. La collectivité a réalisé des économies conséquentes en ne recrutant pas à tout-va. Pour preuve, la Chambre Régionale des Comptes souligne que les charges courantes ont diminué de près de 8,9% et que les charges de personnel sont restées stables.

L'impact des mesures de l'Etat à travers la revalorisation de certaines grilles de rémunération et celles de l'autorité territoriale pour favoriser la carrière des agents par le biais du plan de formation, n'ont eu qu'un faible impact budgétaire. La maîtrise de la masse salariale continuera donc de s'exercer dans un cadre budgétaire très rigoureux.

La collectivité s'inscrit désormais dans une véritable gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.



## LE RECOURS À LA GESTION DES PROJETS STRUCTURANTS

Pour assurer un développement plus responsable de la ville de Sainte-Anne, l'équipe municipale a mis en place une programmation pluriannuelle d'investissement durable (PPID). Il s'agissait pour la collectivité d'élaborer un calendrier de réalisation des projets structurants sur une durée de six ans (2019-2024).

Cet outil de programmation permettra ainsi :

- aux élus, de disposer d'une visibilité sur l'effort budgétaire à moyen terme pour moderniser et développer le territoire
- aux cadres et agents, de disposer d'une feuille de route traçant les opérations dont ils ont à conduire la réalisation en tant que représentants du maître d'ouvrage
- aux partenaires financiers, de connaître le niveau de mobilisation des moyens budgétaires qu'ils auront à accompagner par leurs cofinancements
- aux administrés, de savoir quels équipements leur seront accessibles dans l'environnement immédiat de leur lieu de résidence.

Le PPID a été présenté lors du vote du budget primitif 2019. Les projets structurants pour les six prochaines années comprennent la réfection des routes communales, l'entretien des bâtiments scolaires et communaux, la modernisation de l'éclairage public et la construction du groupe scolaire de Chateaubrun.

Grâce à la priorisation et la maîtrise des dépenses, à la maîtrise de la masse salariale et au recours à la gestion des projets structurants, sans compter l'investissement humain de l'équipe municipale et de ses agents, les résultats concrets de la gestion vertueuse menée dès 2014 sont perceptibles. Nos actions en faveur de l'éducation, du cadre de vie, de l'environnement ainsi que l'amélioration des services à la population n'ont pas obéré nos capacités financières. La commune fait face aux dépenses nécessaires liées au ramassage des algues sargasses afin de garantir la santé des habitants. Cependant, la situation reste difficile et nous en sommes conscients. Nous devons trouver de nouvelles ressources pour pallier la réforme de la taxe d'habitation et le transfert de la taxe de séjour à la CARL laquelle a représenté une perte pour le budget communal de l'ordre de 700 000€.





## Des élus(es) engagés(es), à l'écoute de toutes les Saintannaïses et de tous les Saintannaïses...



**Christian BAPTISTE**  
Conseiller régional  
Service-président du conseil communautaire  
"La Riviera du Levant"  
2ème vice-président du Syndicat Mixte  
des Transports  
Président de la Ligue des Écoles  
Président du conseil d'administration  
du Centre Communautaire des Activités Sociales (C.C.A.S.)  
Président et administrateur de la S.R.L. Sainte-Anne 2.0  
Administrateur du S.M.A.G.



**Aurélien ABAILLE**  
1er adjoint au maire  
1er adjoint au maire  
Conseiller départemental  
Membre titulaire du Syndicat Mixte d'Électrification  
de la Guadeloupe - S.M.E.G.



**Lucien GALVANI**  
2ème adjoint au maire  
Conseiller communautaire  
à la Riviera du Levant  
Vice-président de comité technique  
Vice-président de la commission aménagement  
du territoire, urbanisme et travaux



**Olivia RAMOUTAR-BADAL**  
3ème adjointe au maire  
Conseillère communautaire à la Riviera du Levant  
Vice-présidente de la commission développement  
économique, tourisme, emploi et rapatriement  
de la ville



**Hugues CHATEAUBON**  
4ème adjoint au maire  
Vice-président de la commission de sécurité  
et d'assainissement de la ville



**Lydia FARO-COURIOL**  
5ème adjointe au maire  
Conseillère départementale  
Vice-présidente de la commission communale des affaires  
culturelles 2ème vice-présidente du Syndicat  
Intercommunal Eau Assainissement de la  
Guadeloupe - S.M.E.G.



**Dunière AGLAS**  
6ème adjoint au maire  
Conseiller communautaire  
Vice-président de la commission des affaires  
culturelles 2ème vice-présidente du Syndicat  
Intercommunal Eau Assainissement de la  
Guadeloupe - S.M.E.G.



**Sylvia LAPTÉS**  
7ème adjointe au maire  
Vice-présidente de la commission d'appui  
d'habitat social communautaire  
à la Riviera du Levant



**Marcel KANDASSAMY**  
8ème adjoint au maire  
Vice-président de la Commission consultative  
des services publics locaux



**Eddie MIXTUR**  
9ème adjointe au maire  
Vice-présidente de la commission communale  
des taxes et valeurs de petites redevances



**Valérie HUGUES**  
10ème adjointe au maire  
Conseillère communautaire  
Vice-présidente de la Commission Enfance,  
Éducation, Ados, Scolarité, Temps Libre et  
Citoyenneté



**Mariette MANDRET**  
11ème adjointe au maire  
Conseillère communautaire à la Riviera du Levant  
Vice-présidente de la commission des affaires  
sportives  
Vice-présidente de la commission vie  
du quartier du bourg



**Patrice PEDRE**  
12ème adjoint au maire  
Vice-président de la commission vie  
du quartier du sud-ouest



**Marie-Anièce MANNE**  
13ème adjointe au maire  
Vice-présidente de la commission vie  
du quartier sud-est



**Marthe BOUCAUD**  
Conseillère municipale



**Nicole BAZZOLI**  
Conseillère municipale



**Nix HUYGUES-BEAUFOND**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire à la Riviera du  
Levant



**Francs BAPTISTE**  
3ème conseiller municipal  
2ème vice-président du conseil communautaire  
à la Riviera du Levant  
Président de l'Office de Tourisme Intercommunal  
de la Riviera du Levant  
Vice-président du Syndicat Mixte d'Électrification  
de la Guadeloupe - S.M.E.G.



**Michelle MAXO**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire à la Riviera  
du Levant  
Vice-présidente de la commission  
environnement, développement durable,  
cadre de vie, pêche et agriculture



**Nicaise Max LAURENT**  
Conseiller municipal



**Evelyne VACHER**  
Conseillère municipale  
Vice-présidente de la commission développement,  
participation, accessibilité et population  
Vice-présidente de la commission insertion des  
jeunes, gestion des activités de loisirs, de la  
jeunesse, prévention de la délinquance et  
formation professionnelle



**Lucien PHILIBERT**  
Conseiller municipal



**Philippe TROUPE**  
Conseiller municipal  
2ème vice-président du conseil communautaire  
de la Riviera du Levant  
Vice-président de la commission des finances



**Marcellin LACHOUA**  
Conseiller municipal



**Eric LATCHOUMANIN**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire à la Riviera  
du Levant



**Germain GRANDISSON**  
Conseiller municipal



**Georges NARDIN**  
Conseiller municipal



**Christophe CATHERINE**  
Conseiller municipal



**Fabrice DURO**  
Conseiller municipal



**Jean FAHRASMANE**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire  
à la Riviera du Levant



**Anne-Marie BONDOT**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire à la Riviera  
du Levant  
Vice-présidente de la commission  
environnement, développement durable,  
cadre de vie, pêche et agriculture



**Sylvie VANOUKIA**  
conseillère municipale



**Tony ABRAHAM**  
Conseiller municipal



**Diana PERRAN**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire à la Riviera  
du Levant  
2ème vice-présidente du Conseil Régional



**Jacques-Edouard CHIPOTEL**  
Conseiller municipal

[ville-sainte-anne.fr](http://ville-sainte-anne.fr)



**Nous contacter**  
Mairie de Sainte-Anne Place Schoelcher  
97180 Sainte-Anne  
Tél : 0590 85 48 60 fax : 0590 85 48 70

